REPUBLIQUE DU SENEGAL UN PEUPLE • UN BUT • UNE FOI

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

## ATTESTATION PROVISOIRE

IRE \_\_\_\_

N° 0227040

OFFICE DU BACCALAUREAT



Le Directeur de l'Office du Baccalauréat, soussigné, certifie que :

Monsieur Yaya NDONGO

Né le 10 Mars 1994 à SADEL (SENEGAL)

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de

BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

SERIE L'1: LANGUES ET CIVILISATIONS MODERNES

**SESSION NORMALE - ANNEE 2015** 

Le 31 Juillet 2015

Centre de NDOULOUMADJI

Jury N° 982

avec la mention PASSABLE

N° 0122960



Fait à DAKAR, le 05 Août 2015

Babou DIAHAM

TRES IMPORTANT: La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le titulaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement paiement des frais d'envoi. En aucun cas, il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme. Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.



NDOY - 1G1I36 - 117I36 - 3I3616 - 836186 CLE: 28560101/285571